

Bruxelles, le

- Aux Directions des Centres PMS organisés et subventionnés par la Communauté française.

Références :

POUR INFORMATION :

- Aux Membres du service d'Inspection des Centres PMS.

**Objet : enfants et adolescents à haut potentiel**

Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,

Depuis septembre 2000, j'ai initié une recherche-action sur les enfants et adolescents à haut potentiel. Il ressort des différentes rencontres et analyses réalisées dans ce cadre la nécessité de mettre en place une structure d'écoute pour ces jeunes et leur entourage.

En vue de répondre à cette demande, un réseau inter universitaire intitulé « Ecoute & accompagnement des jeunes à haut potentiel » a vu le jour dans le courant du mois d'avril 2002. Ce réseau est composé de psychologues et psychopédagogues des cinq universités de Communauté française de Belgique. Les chercheurs qui y travaillent veillent à accueillir, écouter et accompagner le jeune à haut potentiel en difficulté et par là ceux qui l'entourent (famille, enseignants, travailleurs du secteur psycho-médico-social, ...).

Le travail en réseau envisagé dans ce cadre n'a pas pour ambition de restreindre le champ des missions actuelles attribuées à tous les centres ou encore les projets spécifiques poursuivis à votre initiative ou à celle de vos agents. Au contraire, je relaye l'opinion, mainte fois formulée par les représentants des universités, selon laquelle l'association des CPMS à l'opération ici décrite est hautement souhaitable.

Si vous souhaitez entrer en contact personnellement avec ce réseau, vous trouverez ci-dessous les numéros de téléphone ou l'adresse électronique de chacune des antennes constituant ledit réseau.

Bruxelles	02 650 48 18
Liège	04 366 36 65
Louvain-la-Neuve	010 47 82 67
	<a href="mailto:reseau.jhp@psp.ucl.ac.be">reseau.jhp@psp.ucl.ac.be</a>
Namur	081 72 50 62
	<a href="mailto:reseau.jhp@fundp.ac.be">reseau.jhp@fundp.ac.be</a>
Mons	065 37 31 10
	<a href="mailto:reseau.jhp@umh.ac.be">reseau.jhp@umh.ac.be</a>

Parallèlement à la constitution de ce réseau, j'ai également lancé un appel à projets dans les établissements de l'enseignement secondaire. Je projette, en effet, d'offrir aux établissements qui le souhaitent un accompagnement par des chercheurs universitaires. Cet accompagnement s'intégrera dans un ensemble de stratégies pédagogiques différenciées avec une attention spécifique aux jeunes à haut potentiel.

En vous souhaitant bonne réception de la présente circulaire, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre HAZETTE  
Ministre de l'Enseignement secondaire  
et de l'Enseignement spécial